



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Vic-Fezensac, le 7 juin 2023

CONVOCAATION

Madame la Déléguée,
Monsieur le Délégué,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à la prochaine réunion du Conseil Communautaire, qui aura lieu, le :

**Mercredi 14 Juin 2023
à 20 H 30 à la Salle des Fêtes de Tudelle**

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- I- **Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 29/03/2023 à Saint-Arailles**
- II- **Information des décisions de Mme la Présidente**

III- FINANCES

- 1. Attribution de compensation – Année 2023
- 2. Admission en non-valeur
- 3. Approbation du passage à la nomenclature M57 développée au 1^{er} janvier 2024
- 4. Convention pluriannuelle d'Objectifs avec la mairie de Vic-Fezensac et l'association Vic-Accueil

IV- RESSOURCES HUMAINES

- 1. Démarche d'évaluation des risques professionnels avec un accompagnement technique et méthodologique du Centre de Gestion du Gers

V- AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1. Désignation du représentant TRIGONE et de son suppléant, portant modification de la délibération DE_2020_030
- 2. Désignation des délégués au SICTOM de CONDOM, portant modification de la délibération DE_2020_033
- 3. Création de la Commission Intercommunale d'Accessibilité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Complexe des Cordeliers - 18, rue des Cordeliers - BP 28 - 32190 VIC-FEZENSAC

Tél. 05 62 64 89 63 - **Fax.** 05 62 06 25 67

Email : ccommunes.dartagnan.fezensac@wanadoo.fr - **site internet :** www.dartagnanenfezensac.com

VI- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1. Modification des statuts - Transfert de compétence « plan local d'urbanisme, document d'Urbanisme en tenant lieu et carte communale »

VII- POLITIQUES CONTRACTUELLES

1. Approbation et signature du Contrat Territorial OCCITANIE (CTO)

VIII- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. Travaux d'Éclairage Public – Création de l'éclairage public sur la ZAC de Carget et convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie du Gers
2. Approbation et signature du Document d'Orientations et d'Objectifs avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale Occitanie Gers

IX- AFFAIRES CULTURELLES

1. Approbation de la charte d'adhésion et de gestion MangasGers

X- QUESTIONS DIVERSES

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de croire, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, à l'assurance de ma meilleure considération.

La Présidente,
Barbara NETO

